



"REGLEMENTATION ICPE
35m autour de la zone de survol"

COMMUNE DES MONTS-DE-RANDON
MONTAGNE DE LA MARGERIDE
SECTION 08

E06

1450

1455

35,00

50,00

25,00

17,00

11,26

11,56

ICPE

Demande
d'Autorisation
Environnementale
Parc éolien
des Monts-de-
Randon

Communes des Monts-
de-Randon
Département de Lozère

Maitrise d'Ouvrage :
SAS PARC EOLIEN DES
MONTS-DE-RANDON
Coteau Défense - Tour B
100, Esplanade du Général de
Gaulle-92532 Paris-La Défense
Cedex

Date: 21/04/2022

P.J. n°48
Plan d'ensemble de
l'éolienne E06 au
1/200ème
(au format A0)

LEGENDE :

- Éléments concernés par
l'autorisation environnementale
- Zone de survol des pétes
 - Éolienne projet
 - Plateforme de lavage
 - Plateforme pour stockage des pétes
 - Accès éolier
 - Talus
 - Courbes de niveau
 - Contour de surveillance
ou survol de l'éolienne
 - Raccordement électrique